

Faire du droit l'allié de votre réussite

CMS Monaco

03 **Manifeste**04 **Éditorial**

Le mot des associés

06 **Le droit à l'excellence**

Dans le conseil comme dans le contentieux, une réponse sur-mesure

08 **Une force de frappe internationale**

Monaco au cœur du Monde

10 **L'école CMS Monaco**12 **Le *one-stop shop* du marché monégasque**

Une organisation par expertise pour un traitement approfondi et efficace de nos dossiers

EXPERTISES

14 **Banque & Finance**15 **Droit des Affaires**16 **Droit Social**17 **Clientèle Privée**18 **Immobilier & Construction**19 **Droit Fiscal**20 **Contact**LE CABINET MONÉGASQUE
DE RÉFÉRENCE+ de 80
membres+ de 45
Collaborateurs6
Avocats Associés
Monégasques5
Avocats
Défenseurs

Il y a des moments où choisir le bon partenaire juridique n'est pas une option, mais une nécessité. Créer une entreprise, protéger un patrimoine, structurer un investissement, surmonter un litige... À ces instants déterminants, chaque choix engage l'avenir.

Dans un monde qui se complexifie, CMS Monaco accompagne les particuliers, les institutions, les banques et les entreprises avec une exigence constante : sécuriser leurs décisions pour ouvrir le champ des possibles. Implantés à Monaco depuis 2009, nous maîtrisons les subtilités du droit local. Avec notre approche *one-stop shop*, nous garantissons un accompagnement complet. Notre équipe d'experts, en conseil comme en contentieux, analyse chaque dossier avec précision et anticipe les risques pour transformer l'incertitude en force et la complexité en opportunité. Et si vos ambitions dépassent les frontières pour se jouer à l'international, nous activons le réseau CMS, présent dans le monde entier.

Convaincus qu'un accompagnement d'excellence est un levier puissant de réussite, nous prenons le temps d'écouter, de questionner, de mobiliser les bonnes expertises au bon moment afin de vous proposer des solutions stratégiques et pérennes.

Parce qu'un bon avocat ne se contente pas de réagir. Il anticipe. Il oriente. Il construit à vos côtés.

CMS Monaco — Faire du droit l'allié de votre réussite.

Éditorial



Olivier Marquet
Avocat Associé
Managing Partner

Notre cabinet est né en 2009 avec une ambition forte : devenir le cabinet d'avocats de référence à Monaco et proposer un accompagnement juridique d'excellence aux entreprises, aux banques, aux institutions publiques et privées, ou encore aux particuliers.

Nous défendons une approche transversale et moderne des dossiers, aussi bien en conseil qu'en contentieux dans divers secteurs et domaines d'activité : le droit des affaires, le droit social, le droit immobilier et de la construction, le secteur bancaire et financier, le droit pénal des affaires, la clientèle privée et le droit international privé, l'organisation patrimoniale et la fiscalité nationale et internationale. Ceci, avec une méthodologie qui a fait ses preuves. Chaque dossier est traité en collaboration avec nos clients par une équipe dédiée, composée d'un associé expert et de collaborateurs rompus aux dossiers les plus complexes. Attachés à la pérennité de notre collectif, nous accordons une importance prioritaire aux besoins de nos clients et un attachement marqué à la transmission de notre savoir-faire juridique à nos équipes.

Fins connaisseurs de la réglementation monégasque, nous sommes également tournés vers l'international. Nous sommes le seul cabinet international de Monaco, forts de notre appartenance au réseau CMS, présent dans de nombreux pays. Cette singularité apparaît comme un atout alors que nombre de nos dossiers comportent une dimension internationale, dans un environnement globalisé et complexe. Exercer notre métier à Monaco, c'est en effet accompagner des clients venus de pays différents et d'horizons culturels divers ; une richesse pour les membres du cabinet, dont nombreux parlent couramment plusieurs langues.

Grâce au talent et à l'investissement de nos équipes, le cabinet connaît aujourd'hui une dynamique d'expansion, avec plus de 80 membres. Une équipe qui croît, tout en restant unie par les cinq valeurs qui caractérisent notre culture de travail : *More than expected, Team player, Work is play, Beginners' mind, Think ethic.*

Face à des bouleversements géopolitiques, réglementaires, économiques majeurs, nous sommes convaincus que le rôle de l'avocat est, plus que jamais, d'être un relais de confiance et d'apporter un conseil juridique de premier plan et des solutions opérationnelles et pérennes. La montée en puissance du numérique et de l'intelligence artificielle va rendre la dimension humaine encore plus centrale dans notre accompagnement. Plus que jamais, nos clients auront besoin d'être écoutés, compris et rassurés. Notre engagement est de leur donner, à chaque étape, un temps d'avance.

“ Nous formons avec nos clients un véritable collectif. Toutes nos équipes ont une pratique aussi forte en conseil qu'en contentieux civil, pénal, administratif ou réglementaire. ”
Olivier Marquet

“ Au-delà de proposer à nos clients un accompagnement de haut niveau, nous sommes dotés d'une forte capacité d'adaptation. Chaque dossier est abordé avec un regard neuf, sans idées préconçues ni certitudes figées. ”
Stephan Pastor

Le droit à l'excellence

Dans le conseil comme dans le contentieux, une réponse sur-mesure

Chaque avocat et collaborateur du cabinet est un expert reconnu dans sa matière. Issus de grands cabinets internationaux et fins connaisseurs du droit monégasque, nous partageons une culture de l'excellence. Notre clientèle diversifiée partage un haut niveau d'attente : qualité de l'accompagnement, réactivité, efficacité. C'est à cette hauteur que nous plaçons nos standards. Nous prenons le temps de creuser chaque sujet avec rigueur, pour construire une stratégie précise, pertinente, et parfaitement adaptée à leurs enjeux.

Notre cabinet est régulièrement cité parmi les meilleurs cabinets d'avocats de Monaco par les classements internationaux de référence :



SPOTLIGHT

Chambers & Partners
General Business Law
Monaco



TIER 1

Legal500
Commercial
Corporate and M&A
Monaco



BAND 1

Chambers & Partners
High Net Worth
Monaco



TIER 1

Legal500
Private Clients
Monaco

Olivier Marquet

Avocat Associé – Managing Partner
T +377 97 98 42 24
E olivier.marquet@cms-pcm.com

Sophie Marquet

Avocat Associé – Partner
T +377 97 98 42 24
E sophie.marquet@cms-pcm.com

Raphaëlle Svava

Avocat Associé – Partner
T +377 97 98 42 24
E raphaelle.svava@cms-pcm.com

Christine Pasquier Ciulla

Avocat Associé – Partner
T +377 97 98 42 24
E christine.pasquierciulla@cms-pcm.com

Stephan Pastor

Avocat Associé – Managing Partner
T +377 97 98 42 24
E stephan.pastor@cms-pcm.com

Robin Svava

Avocat Associé – Partner
T +377 97 98 42 24
E robin.svava@cms-pcm.com



Une force de frappe internationale

Monaco au cœur du monde

Situé au carrefour de l’Europe et de la Méditerranée, CMS Monaco évolue dans un marché résolument tourné vers l’international. Les enjeux de nos clients – entreprises comme particuliers – dépassent bien souvent les frontières de la Principauté. Cette ouverture se reflète dans la diversité culturelle de nos équipes qui regroupent plusieurs nationalités et maîtrisent plusieurs langues.

+ de 90

Bureaux

+ de 50

Pays

+ de 7200

Avocats à travers le monde

Le réseau CMS à travers le monde



L'école CMS

Le souci de la transmission au bénéfice des talents et des clients

Chez CMS Monaco, la transmission est un état d'esprit. Notre parcours de carrière, structuré en 7 grades, offre à l'ensemble de nos collaborateurs des repères clairs pour progresser et se projeter au sein du cabinet. Dès leurs débuts, nos jeunes talents travaillent sur des dossiers exigeants, avec le soutien et l'encadrement de nos experts seniors, et montent rapidement en compétences. Cette pédagogie allie exigence, bienveillance et esprit d'équipe, au bénéfice de nos collaborateurs... et de nos clients.

“ Ce que j'apprécie particulièrement, c'est l'investissement constant dans notre développement. Entre les formations régulières et notre base de données juridiques unique à Monaco, on dispose d'outils concrets pour gagner en pertinence, c'est une vraie valeur ajoutée !

Collaborateur,
grade Advanced Associate ”

Nos valeurs



MORE THAN EXPECTED

Au-delà de vos attentes.
Analyser en profondeur, concevoir des solutions sur-mesure et apporter une valeur ajoutée distinctive.



TEAM PLAYER

L'esprit d'équipe.
Penser collectif, faire dialoguer les expertises, soutenir chaque membre de l'équipe.



WORK IS PLAY

Le droit comme terrain de jeu.
Relever des défis complexes, cultiver le plaisir d'apprendre et s'épanouir ensemble.



BEGINNER'S MIND

Un regard toujours neuf.
Aborder chaque dossier avec un œil neuf, oser l'audace et innover sans préjugés.



THINK ETHIC

Un prisme éthique.
Défendre les intérêts avec intégrité, agir en toute transparence et s'engager dans des actions RSE concrètes.

Le ***one-stop shop*** du marché monégasque

Une organisation par expertise pour un traitement approfondi et efficace de nos dossiers

Nous couvrons l'ensemble des besoins en conseil et en contentieux : droit des affaires, immobilier et construction, droit bancaire, droit de la famille et organisation patrimoniale, droit social, droit pénal, droit international privé et fiscalité. Chaque domaine est porté par une équipe dédiée, composée de spécialistes qui prennent en charge vos dossiers dans toute leur complexité, avec trois maîtres-mots : efficacité, réactivité et disponibilité. Nous valorisons l'intelligence collective : nos équipes collaborent les unes avec les autres au quotidien, avec agilité. Cette transversalité permet de mobiliser les talents les plus pertinents sur chaque dossier. CMS Monaco s'affirme ainsi comme le *one-stop shop* du marché monégasque, offrant un accompagnement haut de gamme à ses clients, qu'ils soient particuliers, institutionnels, banques ou entreprises.

BANQUE & FINANCE

DROIT DES AFFAIRES

DROIT SOCIAL

CLIENTÈLE PRIVÉE

IMMOBILIER & CONSTRUCTION

DROIT FISCAL





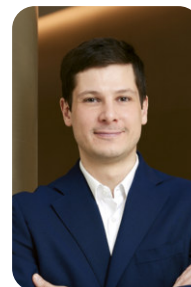
Olivier Marquet

Avocat Associé
Managing Partner
T +377 97 98 42 24
E olivier.marquet
@cms-pcm.com

Maîtriser les risques, sécuriser vos opérations

Dans un environnement juridique en perpétuelle mutation, caractérisé par une inflation normative soutenue, une réglementation complexe, et une pression accrue des régulateurs et des juridictions, notre maîtrise des exigences spécifiques du territoire nous a permis de devenir le cabinet monégasque de référence dans ce secteur. Forts d'une expertise étendue, diversifiée et reconnue, nous accompagnons depuis plus de vingt ans les principales banques et institutions financières. Qu'elles soient monégasques ou étrangères, opérant ou souhaitant s'implanter sur le territoire, elles trouvent chez CMS Monaco une offre de services complète et parfaitement adaptée aux particularités locales, en conseil comme en contentieux.

À vos côtés, notre équipe Banque & Finance, menée par Olivier Marquet, Managing Partner du cabinet. Les spécialistes du droit monégasque qui la composent sont dotés d'une solide expérience et d'une fine capacité de compréhension des enjeux et défis auxquels vous êtes confrontés. À la faveur de l'élaboration des solutions les plus adaptées à vos besoins.



Stephan Pastor

Avocat Associé
Managing Partner
T +377 97 98 42 24
E stephan.pastor
@cms-pcm.com

Décider en confiance, agir avec stratégie

CMS Monaco propose une expertise complète couvrant l'ensemble des besoins de nos clients en droit des affaires monégasque, tant en conseil qu'en contentieux.

Nous conseillons nos clients dès la genèse de leur projet d'investissement ou de création d'entreprise en tenant compte des spécificités réglementaires monégasques. Nos domaines d'expertise incluent le droit des sociétés, le droit contractuel, la lutte anti-blanchiment, la protection des données personnelles et la fiscalité des entreprises. Dirigée par Stephan Pastor, Managing Partner du cabinet, notre équipe dispose également d'une expertise reconnue en matière de fusions-acquisitions et offre à ses clients un accompagnement sur-mesure dédié à ces opérations.

Nous assurons la défense de nos clients dans le cadre de procédures civiles, pénales et administratives dont la portée peut être locale comme internationale. Guidés par une approche stratégique et innovante, nous privilégions toujours la solution la plus sûre et la plus efficiente, qu'elle soit procédurale ou transactionnelle. Avec un objectif, protéger leurs intérêts et assurer le recouvrement de leurs créances à Monaco comme à l'étranger.



Sophie Marquet

Avocat Associé

Partner

T +377 97 98 42 24

E sophie.marquet
@cms-pcm.com

L'expertise sociale au service de vos enjeux RH

Notre expertise en droit social repose sur la technicité et l'expérience de notre équipe, ses contacts fréquents avec les autorités monégasques, ainsi que sa contribution active à la réflexion sur le droit social en Principauté. Nous avons développé une connaissance approfondie des besoins spécifiques des acteurs du marché.

Notre ambition : anticiper les problématiques, identifier les meilleures stratégies et proposer des solutions opérationnelles et novatrices. Notre accompagnement couvre l'ensemble des besoins juridiques et judiciaires de nos clients : traitement des problématiques sociales, gestion des relations avec les autorités, ou bien encore défense de leurs intérêts dans le cadre de litiges existants ou potentiels. Et cela avec une approche à la fois proactive et pragmatique : nous identifions les risques en amont, anticipons les évolutions réglementaires et accompagnons nos clients dans la mise en œuvre de stratégies sociales efficaces et pérennes.



Robin Svava

Avocat Associé

Partner

T +377 97 98 42 24

E robin.svara
@cms-pcm.com



Christine Pasquier Ciulla

Avocat Associé

Partner

T +377 97 98 42 24

E christine.
pasquierciulla
@cms-pcm.com

CMS Monaco à vos côtés à chaque étape qui compte

Nous sommes l'un des premiers cabinets de la place monégasque ayant une expertise nationale et internationale en matière de clientèle privée.

En complément de cette fine maîtrise technique, notre équipe, menée par Christine Pasquier Ciulla et Raphaëlle Svava, dispose d'une compétence relationnelle marquée. Conscients de la sensibilité de ces dossiers qui recouvrent souvent une dimension éminemment personnelle, nous proposons un accompagnement fondé sur l'écoute, le dialogue et l'empathie, et tenant compte de la spécificité de chaque situation. Avec confidentialité et efficacité, nous défendons les intérêts de nos clients afin de les guider dans les moments de vie déterminants.



Raphaëlle Svava

Avocat Associé

Partner

T +377 97 98 42 24

E raphaelle.svara
@cms-pcm.com



Sophie Marquet

Avocat Associé
Partner
T +377 97 98 42 24
E sophie.marquet
@cms-pcm.com

Accompagner, protéger et valoriser vos investissements immobiliers

L'économie dynamique de la Principauté de Monaco, sa stabilité politique, sa sécurité, la qualité de son système éducatif et son climat favorable en font une place immobilière particulièrement attractive.

Une demande soutenue, pour une offre structurellement limitée de par la superficie du territoire. Dans cet environnement ultra-compétitif, chaque transaction immobilière requiert une parfaite maîtrise des enjeux juridiques, fiscaux et patrimoniaux. Notre équipe accompagne ses clients à chaque étape de leurs projets immobiliers, en leur offrant une expertise sur mesure, fondée sur une connaissance approfondie du marché local et une compréhension fine des standards internationaux.



Audrey Michelot

Counsel
T +377 97 98 42 24
E audrey.michelot
@cms-pcm.com

La stratégie fiscale à la hauteur de vos projets

Notre cabinet couvre l'ensemble des problématiques liées aux taxes et impôts monégasques dont l'impôt sur les bénéfices (ISB), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les droits de succession, les droits de donation, ou encore les droits d'enregistrement. Chaque jour, nous accompagnons nos clients dans la compréhension des enjeux de fiscalité internationale liés aux particularismes de la Principauté de Monaco et des accords internationaux qui lui sont applicables. Ceci en nous appuyant sur une fine connaissance des acteurs locaux et une expérience spécifique à chaque aspect de la fiscalité monégasque.

CMS Legal Updates subscription service

Sign up now for the free online email alert service delivering commentary, analyses and insights from CMS experts on the legal issues affecting your business, directly to your inbox.

[cms.law/subscription](#)

The information held in this publication is for general purposes and guidance only and does not purport to constitute legal or professional advice.

CMS is an international organisation of independent law firms ("CMS Member Firms"). CMS LTF Limited (CMS LTF) is a company limited by guarantee incorporated in England & Wales (no. 15367752) whose registered office is at Cannon Place, 78 Cannon Street, London EC4N 6AF United Kingdom. CMS LTF coordinates the CMS Member Firms. CMS LTF provides no client services. Such services are solely provided by CMS LTF's CMS Member Firms in their respective jurisdictions. CMS LTF and each of its CMS Member Firms are separate and legally distinct entities, and no such entity has any authority to bind any other. CMS LTF and each CMS Member Firm are liable only for their own acts or omissions and not those of each other. The brand name "CMS" and the term "firm" are used to refer to some or all of the CMS Member Firms or their offices; details can be found under "legal information" in the footer of [cms.law](#).

CMS locations:

Aberdeen, Abu Dhabi, Amsterdam, Antwerp, Barcelona, Beijing, Belgrade, Bengaluru, Bergen, Berlin, Bogotá, Bratislava, Brisbane, Bristol, Brussels, Bucharest, Budapest, Casablanca, Chennai, Cologne, Dubai, Dublin, Duesseldorf, Ebene, Edinburgh, Frankfurt, Funchal, Geneva, Glasgow, Gothenburg, Gurugram, Hamburg, Hong Kong, Hyderabad, Istanbul, Johannesburg, Kyiv, Leipzig, Lima, Lisbon, Liverpool, Ljubljana, London, Luanda, Luxembourg, Lyon, Madrid, Manchester, Maputo, Mexico City, Milan, Mombasa, Monaco, Mumbai, Munich, Muscat, Nairobi, New Delhi, Oslo, Paris, Podgorica, Poznan, Prague, Reading, Rio de Janeiro, Riyadh, Rome, Santiago de Chile, São Paulo, Sarajevo, Shanghai, Sheffield, Silicon Valley, Singapore, Skopje, Sofia, Stavanger, Stockholm, Strasbourg, Stuttgart, Sydney, Tel Aviv, Tirana, Vienna, Warsaw, Zagreb and Zurich.

Further information can be found at **[cms.law](#)**